



**ÉLECTIONS  
CE/DP**  
**25 MARS 2004**

Communiqué de la Fédération

**Elections des délégués du Personnel et des représentants  
Aux Comités d'Établissements de la SNCF du 25 mars 2004**

**47,14 % des voix pour la CGT ! (+ 5,24 %)**  
**Des forces nouvelles  
pour les revendications  
et le Service Public !**

Comme à l'accoutumée, les élections professionnelles (CE/DP) de la SNCF tenues le 25 mars 2004 ont suscité intérêt et attention dans l'entreprise et à l'extérieur de celle-ci.

Beaucoup d'observateurs s'interrogeaient sur les enjeux de ce scrutin en spéculant sur telle ou telle variation possible des positions de chaque organisation, liée notamment aux évolutions syndicales intervenues ces derniers mois, après le mouvement sur les retraites.

**Le verdict est tombé !**

**Avec 47,14 %, tous collèges confondus aux élections des délégués du personnel et 43,96% au comité d'établissement, soit une progression respective de 5,24% et 5,03 %, la CGT renforce sa place de 1<sup>ère</sup> organisation syndicale à la SNCF. Cette progression se concrétise dans toutes les régions.**

L'écart avec la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale qui se situe désormais à 32 points derrière la CGT, s'est accentué.

FO, SUD Rail et l'UNSA (ex. FMC) présentaient plus de listes qu'en 2002. **En participant à 80,61 % (+ 1,46 %) par rapport aux élections de 2002 à cette consultation nationale, les cheminot(e)s ont renouvelé leur attachement au fait syndical et conforté la légitimité de leurs représentants.**

Le fort renouvellement du corps social déjà souligné aux élections précédentes de 2002 s'est poursuivi. Les résultats démontrent que les jeunes cheminots ont, comme leurs aînés, voté massivement pour la CGT.

C'est bien à partir de ces éléments qu'il convient d'apprécier l'amplification de l'influence de la CGT pour **les élections des délégués du personnel.**

Exécution sédentaire :	55,19 % (+ 5,13 %)
Agents de conduite :	36,28% (+ 1,92%)
Maîtrise :	47,14 % (+ 7,42 %)
Cadres :	25,48 % (+ 6,46 %)

En faisant progresser la CGT chez les cadres (+ 6,46 %) et maîtrises (+ 7,42 %), ceux-ci ont clairement affiché leur opposition aux choix politiques et stratégiques conduits par la direction de l'entreprise et leur adhésion aux propositions de la CGT. Cela conforte la première place de la CGT dans l'encadrement.

La CGT obtient 43,93 % (+ 4,98 %) pour l'élection des représentants dans les comités d'établissement. Elle devient la 1<sup>ère</sup> organisation dans 25 CE régionaux sur 26, avec la majorité absolue dans 19 d'entre eux.

La CFDT cheminots, avec 7,47 % des voix (moins 11,12 %) se voit lourdement sanctionnée dans sa nouvelle stratégie d'accompagnement de la politique de régression sociale conduite par le gouvernement RAFFARIN et le MEDEF, que les cheminots, comme les autres salariés, subissent au quotidien,.

La Fédération CGT remercie les cheminots qui ont massivement voté pour les candidat(e)s présentés par ses syndicats et ses militant(e)s qui se sont beaucoup investis pour obtenir ces résultats. Ceux-ci attestent du bien-fondé de la démarche de la CGT qui impulse un syndicalisme rassemblé.

Par ce vote, les cheminots se sont donnés des forces supplémentaires pour combattre la politique ultra libérale, les mauvais coups du gouvernement et de la direction et imposer d'autres choix.

**La CGT renforcée par ces résultats entend peser sur tous les dossiers présents ou à venir.**

De nouvelles perspectives existent pour aborder les questions du service public, de l'emploi, des salaires, du plan fret, du droit de grève...

Soucieuse de rassembler les cheminot(e)s dans une démarche dynamique et offensive, la CGT invitera dans les prochains jours les autres fédérations de cheminots pour échanger sur les questions sociales et économiques et trouver des perspectives de mobilisation qui donnent du poids aux revendications.

**Dans ce sens, nous appelons les cheminots à poursuivre leur mobilisation en participant le 31 mars 2004 au rassemblement des cheminots européens à Lille et aux manifestations européennes interprofessionnelles du 3 avril.**

**En même temps, elle les invite à prolonger leur vote en rejoignant les 1825 cheminots qui ont adhéré à la CGT depuis le premier janvier.**



Montreuil, le 26 mars 2004 – 12h30